

Tout savoir sur l'apprentissage à Sciences Po

Oui, on peut faire son master en apprentissage à Sciences Po !
Près du tiers des formations de 2ème cycle proposent cette possibilité. Une option plébiscitée par tous : les étudiants pour l'insertion professionnelle, les employeurs pour le recrutement, et l'université pour son intérêt pédagogique. Point d'étape avec Cornelia Woll, Directrice des études et de la scolarité.

Que représente la formation en apprentissage aujourd'hui à Sciences Po ?

Cornelia Woll : Cela fait plusieurs années que nous proposons des formations en apprentissage. Aujourd'hui, trois de nos sept Écoles de deuxième cycle offrent cette possibilité pour la deuxième année de master : l'École d'affaires publiques, l'École du management et de l'innovation, et l'École de journalisme. Cela concerne sept masters au total (ndlr : voir liste ci-dessous), soit environ un tiers de nos programmes - et presque 200 étudiants chaque année. Un chiffre qui a bondi de 75 % en quatre ans : les étudiants sont très demandeurs de ce format et c'est très précieux pédagogiquement.

Quel est l'intérêt d'effectuer ses études en apprentissage ?

C. W. : L'apprentissage s'inscrit parfaitement dans l'ADN de Sciences Po, où l'on cherche plus que jamais à allier enseignement théorique et expérience pratique. Tous nos masters proposent un semestre "hors les murs" : l'apprentissage, qui dure toute une année, est un prolongement naturel de cette logique. Les étudiants réfléchissent sur ce qu'ils apprennent en même temps qu'ils le mettent en action. C'est un outil formidable d'insertion professionnelle, puisque les étudiants sont considérés comme des professionnels à part entière. Enfin, c'est aussi un vrai atout pour l'ouverture sociale : l'apprentissage permet de financer ses études et il est donc sécurisant pour les jeunes de milieu modeste. C'est un argument qui vient à l'appui de tout ce que nous faisons pour que le coût des études ne soit un obstacle pour personne.

Quels sont les défis posés par l'apprentissage pour une université ?

C. W. : Le principal défi, c'est l'organisation de la scolarité. Cela peut être compliqué pour les formations avec une charge horaire importante, qui préfèrent proposer les expériences pratiques dans un moment dédié, pendant le semestre hors les murs ou en année de césure. L'autre limite est géographique : pour l'instant, cela reste plus facile à mettre en place en France. Malgré ces défis, la montée en puissance de l'apprentissage dans nos formations a été une expérience très enrichissante : l'oral de soutenance du mémoire à la fin de l'apprentissage, par exemple, nous a beaucoup inspiré pour la réforme du "grand oral" de fin d'études, qui inclut aujourd'hui une réflexion sur les expériences professionnelles de nos étudiants.

[lire l'intégralité de l'article sur le site www.sciencespo.fr](http://www.sciencespo.fr)

[Recruteurs : déposez vos offres d'apprentissage](#) (type d'offre à sélectionner : apprentissage)

*Photo: Cornelia Woll, directrice des études
Crédits Christophe Meireis/Sciences Po*